

Solidaires

NUMÉRO SPÉCIAL

LE MAGAZINE DU RÉSEAU ET MOUVEMENT PEP

Sous le Haut Patronage de
Monsieur François HOLLANDE
Président de la République

LES RENCONTRES PEP



AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE





SOMMAIRE

- **Annick Deveau** p. 3
Médecin général de santé publique et Directrice de projet au sein de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)
- **Baromètre de « la société inclusive » 2015** p. 4
- **Interview Jacques GUYARD** p. 5
Administrateur de la Fédération Générale des PEP, ancien Secrétaire d'État à l'Enseignement technique
- **Interview Claude BARTOLONE** p. 6
Président de l'Assemblée nationale
- **Interview Christophe FÉVRIER** p. 8
Président de GEO-PLC
- **Interview Jean-Marc MERRIAUX** p. 9
Directeur général du réseau Canopé
- **Interview Benoît HAMON** p. 10
Ancien Ministre délégué de l'ESS
- **Bilan et perspectives de l'ÉES** p. 11
- **Interview Dominique GILLOT** p. 12
Présidente du CNCPH
- **Interview Geneviève GUEYDAN** p. 14
Directrice de la CNSA

Le magazine de la Fédération Générale des PEP • 5-7, rue Georges-Enesco • 94026 Créteil Cedex • Tél. : 01 41 78 92 60
• **Email** : accueil@lespep.org • **Directeur de la publication** : Jean-pierre Villain • **Responsable de la rédaction** : Agnès Bathiany • **Rédaction** : Association R.E.V.E • **Coordination** : Malika Haddag
Conception-réalisation : Obea Communication • **Photos** : DR - Istock Images © • **Routage** : Lamifilm [35] • **ISSN** : en cours • **Commission paritaire** : en cours.

ÉDITO



LES PEP CÉLÈBRENT CETTE ANNÉE LEUR CENTENAIRE

Chacun de vous, chacun de nous sait dans quelles conditions particulières, dans quel contexte tragique et douloureux, s'inscrit cet anniversaire. Ce contexte, c'est celui, comme l'a dit le Président de la République, François HOLLANDE, de la guerre qui nous a été déclarée, aussi sournoisement que lâchement, et que nous devons conduire avec détermination contre un fanatisme meurtrier, aussi engagé qu'enragé contre toutes les valeurs universelles qui font la grandeur de l'humanité, et au premier chef, contre le pays, la France, notre pays, qui les a portées le premier à la lumière et à la face du monde. Liberté, Égalité, Fraternité.

Ce combat de l'ombre contre la lumière, de l'obscurantisme contre les Lumières, le président de la République l'a annoncé : les barbares le perdront parce qu'aucune affirmation singulière, même prête à la plus infâme abjection, ne peut prétendre espérer triompher de l'universel.

Comment, dès lors, ne pas faire le rapprochement entre 2015 et 1915 ? Contexte de guerre ; contexte appelant au sursaut unitaire et à la volonté générale (comme aurait dit Rousseau) ; combat autour de vraies valeurs à défendre et à promouvoir. C'est ainsi, dans un tel contexte qu'effectivement naissent les PEP en juillet 1915.

Leurs fondateurs sont membres ou proches de l'école républicaine. Ce sont de Grands Institutionnels, des universitaires de talent ; quelques noms, parmi d'autres : Emile Durkheim, le fondateur de la sociologie, Xavier Léon, le fondateur de la Revue de métaphysique et de morale, Louis Liard, le vice-recteur de l'académie de Paris, Pauline Kergomard, inspectrice générale des écoles maternelles. Ils savent que c'est fondamentalement par l'école qu'on peut éduquer les hommes et les citoyens et par elle avant tout que la République peut espérer triompher de ceux qui s'emploient à rendre culte à la servitude. Les valeurs ne se donnent pas de soi. Elles exigent une éducation et une instruction. C'est à l'oublier qu'on fragilise la République. Il faut donc défendre l'école de la République, et cette idée majeure d'émancipation. Mais précisément pour la défendre pleinement, ce que ces grands intellectuels ont le mérite de faire valoir, c'est qu'il ne suffit pas de veiller au bon fonctionnement interne de l'école. Il faut aussi qu'à côté d'elle, dans le monde qui l'environne, se mettent en place des dispositifs, des associations solidaires dont l'ambition sera de l'étayer pour faire passer en actes, et pas seulement en mots, le droit de tous les enfants, et prioritairement celui des plus démunis, à une scolarité réussie, condition première d'un projet de vie ensuite réussi. Ainsi naquirent les PEP.

Comme on le voit, elles naissent donc, se construisent, et vont se développer sur la base

d'un triptyque de valeurs qui ne s'est jamais démenti au cours des années : laïcité, solidarité, émancipation. Ces trois valeurs pour les PEP ne sauraient être prises une à une, séparément, comme on le voit hélas trop souvent, ce qui devient rapidement une source de vives tensions, y compris parfois entre des gens qui partagent les mêmes valeurs, faute de les avoir suffisamment et correctement articulées entre elles. Ainsi, une solidarité sans laïcité expose-t-elle toujours au risque des solidarités partisans. La société, au lieu de s'y rassembler, s'y fractionne en appartenances singulières, confessionnelles ou idéologiques. Ainsi, a contrario, une laïcité sans solidarité devient rapidement abstrait e ; elle finit même par apparaître comme une valeur de classe. C'est pourquoi, en partenariat avec Le Monde et la Sofres, nous avons mis en place depuis deux ans le Baromètre de la société inclusive, dont les résultats nous aident à mieux articuler nos idéaux républicains avec les réalités trop inégalitaires qui les compromettent, encore aujourd'hui.

Mais rien de plus étranger ne nous anime que la nostalgie en célébrant ce centenaire. Il reste tant à faire. Tant à faire pour que notre République devienne plus à l'écoute, plus sociale, plus émancipatrice. Les PEP se sont résolument engagées dans cette voie en affirmant leur identité de mouvement. Ainsi se sont-elles par exemple mobilisées avec vigueur pour le concept de société inclusive, attachée aussi à une éducation plus forte de tous aux valeurs de laïcité et de solidarité.

Ensemble, en réaction, et en sursaut à la tentation de la barbarie, en réaction aussi à la fascination interne du repli sur soi et de l'égoïsme promu au rang d'intérêt général, nous sommes en train de dessiner les contours d'un avenir autrement porteur d'espérances pour notre société de demain. Liberté, Égalité, Fraternité ; l'idéal est plus que jamais d'une actualité brûlante.

Jean-Pierre VILLAIN
Président de la Fédération
Générale des PEP



Annick DEVEAU

« Les PEP ont su s'adapter tout au long de ces décennies pour répondre aux besoins de nouveaux publics »

Médecin général de santé publique, Annick DEVEAU est Directrice de projet au sein de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), chargée de conduire la réforme du droit de la tarification des établissements et des services médico-sociaux pour personnes handicapées.

Solidaires : Vous connaissez les PEP depuis 30 ans. Quelle image en avez-vous ?

Annick DEVEAU : En effet, je connais les PEP depuis les années 1980. Une connaissance partielle de ma part, marquée par les chantiers que nous avons eu à construire ensemble. L'évolution des établissements et services médico sociaux accompagnant les enfants et adolescents handicapés (la réforme des annexes 24) ou les modalités d'évaluation des personnes handicapées par les commissions départementales d'éducation spéciale (CDES) et commission techniques d'orientation et de reclassement professionnels (COTOREP), ancêtres des commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), ou encore le développement des auxiliaires de vie scolaire ont été certainement les chantiers les plus marquants pour moi dans cette période maintenant ancienne.

Ma connaissance de ce mouvement est partielle puisque les PEP interviennent bien au-delà du secteur médico-social accompagnant les personnes en situation de handicap. Les PEP ont su s'adapter tout au long de ces décennies : pour répondre aux besoins de nouveaux publics (les adultes, les plus âgés), développer la quasi totalité des types de structures accompagnant les enfants, les adolescents et adultes handicapés et rechercher les voies et moyens pour que la personne soit actrice de son projet de vie.

Solidaires : Vous travaillez sur le dossier primordial de la tarification. Qu'est ce que la réforme va changer ?

Annick DEVEAU : La réforme de la tarification doit accompagner l'évolution des réponses que notre société construit pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap : des réponses plus souples, plus ajustées aux besoins des personnes, facilitant les parcours.

C'est pourquoi nous avons fait le choix avec le groupe technique national de commencer ce chantier par la production d'une nomenclature des besoins et une nomenclature des prestations, étape indispensable : une façon d'adopter un vocabulaire partagé. Par exemple, lorsque nous parlons des besoins dans le secteur médico-social, parlons-nous bien des besoins des personnes ? Et comment ces besoins peuvent-ils être décrits ?

Solidaires : Quelle est la place des PEP dans ce dispositif ?

Annick DEVEAU : La Fédération Générale des PEP est très attentive aux travaux actuels. Elle sait à la fois nous faire part de son expérience et accompagner les mutations en cours. Elle est composée d'hommes et des femmes qui cherchent à décloisonner et qui savent ce que le mot solidarité signifie.

“

La fédération des PEP est très attentive aux travaux actuels et sait à la fois nous faire part de son expérience et accompagner cette mutation qui est en train de se produire.



BAROMÈTRE DE

« LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE »

Chaque année, depuis deux ans, la Fédération des PEP et l'institut TNS Sofres publient le baromètre de « la société inclusive » en partenariat avec Le Monde. L'étude 2015 vient d'être publiée : cette deuxième vague du baromètre de la société inclusive confirme la perception, par les Français, d'une société jugée inégalitaire et qui reste profondément marquée par la question de l'emploi, de l'accès au soin et du logement.

“
Pour
77 % des
Français,
la société
française
est
inégalitaire

Elle met également en lumière une société française clivée sur des sujets à la fois fondamentaux, comme la définition des principes républicains et des contours de la laïcité, mais aussi plus conjoncturels comme le rapport à l'immigration et aux migrants. Ces clivages sont souvent politiques et parfois générationnels, lorsqu'ils ne sont pas régionaux. Dans une France marquée par le chômage de masse, l'emploi se hisse une nouvelle fois en tête des inégalités les plus graves, suivie de près par la possibilité de se soigner correctement et le logement. Les inégalités en matière d'accès aux soins sont particulièrement constatées dans les régions rurales.

Par ailleurs, la possibilité pour chaque individu de trouver la place qu'il mérite semble se heurter à cette société inégalitaire. Ainsi, plus de 3 Français sur 4 considèrent qu'il n'est pas possible, aujourd'hui, de trouver la place que l'on mérite et de réaliser ce que l'on souhaite dans la vie. Toutefois, cette importance donnée à l'égalité ne doit pas empêcher la prise en compte au sein de la société française des spécificités de chacun, qui est souhaitée par 61% des personnes interrogées. Afin d'assurer l'égalité des chances, les Français considèrent que des efforts particuliers doivent avant tout être entrepris en direction des personnes en situation de handicap moteur et des personnes vivant dans des quartiers où l'insécurité est forte. En bas de la liste figurent les étrangers en situation régulière sur

le territoire, les personnes issues de l'immigration, les migrants et les gens du voyage. Si l'égalité rassemble, les questions relatives à la laïcité et à l'immigration clivent. Les Français considèrent que les principes qui l'animent sont d'abord l'égalité entre les citoyens et la liberté d'expression. Suivent la laïcité, la solidarité, le suffrage universel, la séparation des pouvoirs et enfin la liberté associative. Pour plus d'un Français sur 4, la laïcité c'est avant tout assurer l'égalité entre tous les citoyens français sans distinction de religion, tandis que pour 2 Français sur 10, c'est avant tout permettre la liberté de culte et de conscience, y compris celle de croire ou de ne pas croire. Dans le détail, la manière dont les Français définissent la laïcité illustrent deux définitions qui s'affrontent et qui viennent attester d'une lecture politique de celle-ci : l'une considérant la laïcité comme un principe « émancipateur » nécessaire à l'expression de la liberté religieuse et de l'égalité entre les citoyens, l'autre la considérant davantage comme un principe restrictif, voire punitif notamment concernant l'expression de la religion dans la sphère publique. Alors que plus de 3 millions de migrants devraient faire route vers l'Europe d'ici 2017, moins d'un quart des Français considère que leur arrivée est une chance pour la France, tandis qu'une courte majorité considère que s'ils y sont accueillis, la France représente une chance pour eux.

Quant à la société inclusive, elle est encore loin de la réalité française. Quand bien même une courte majorité des Français affirme connaître les PEP, l'expression « société inclusive » reste méconnue des Français (37 %) et, pour plus des trois quarts d'entre eux, éloignée de la société française.



Jacques GUYARD, ADMINISTRATEUR DE LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES PEP, ANCIEN SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Solidaires : Quelles conclusions faut-il retenir du baromètre 2015 de la société inclusive effectué par l'institut TNS Sofres pour les PEP ?

Jacques GUYARD : Cette année, nous avons un panel de 2600 personnes, donc un échantillon éminemment représentatif. Il souligne autant l'attachement à un certain nombre de valeurs que les problèmes que peuvent poser quelques unes d'entre elles. Mais pour nous, il y a des éléments très encourageants, comme l'attitude très positive des français vis-à-vis des enfants handicapés et de leur place dans les classes. Pour nous, c'est une victoire après un long travail.

Solidaires : Au regard de cette étude, quels sont les efforts qui doivent être encore fournis pour arriver à une société vraiment inclusive ?

Jacques GUYARD : Admettre davantage les différences notamment à l'école. Comme je le disais, nous avons gagné concernant les enfants handicapés. En revanche, il y a encore du travail concernant les enfants non francophone,s mais cela évolue dans le bon sens. De manière générale, nous devons obtenir davantage d'égalité ; c'est une valeur fondamentale pour les Français. C'est d'ailleurs étonnant comme ça se

confirme d'un sondage à l'autre. Là aussi, il y a un réel travail à effectuer, en particulier pour les enfants pauvres. On sent qu'il existe encore une gêne sur ce sujet.

Solidaires : Est-ce que l'évolution du baromètre est représentative de l'évolution des mentalités dans notre société ?

Jacques GUYARD : Je crois que oui, y compris dans les problèmes qui restent posés. Ils sont significatifs. On voit bien que la vision de la laïcité n'est pas encore unifiée dans la société française et on voit aussi ce qui pose problème. Ceux pour lesquels la laïcité est avant tout la liberté de croire, et ceux pour qui c'est le refus des signes extérieurs d'appartenance.

Solidaires : Comment analysez-vous les écarts régionaux ?

Jacques GUYARD : Ils sont très intéressants. On se rend compte qu'entre la région PACA, par exemple, et l'Île-de-France, il y a de profondes différences.

Solidaires : À quel niveau les situez-vous ?

Jacques GUYARD : Un exemple fort : à la question « voyez-vous l'avenir de manière positive ? », la réponse est positive en Île-

de-France alors qu'en PACA, elle est clairement négative, on a l'impression que l'avenir est bouché, et ce sont des choses qui marquent profondément.

Solidaires : Pensez-vous qu'au niveau politique une réelle prise de conscience est possible ?

Jacques GUYARD : Des actions sont mises en place. Par exemple, l'école a vraiment évolué. Je me souviens qu'il y a seulement dix ans, pour faire entrer des enfants handicapés dans des classes ordinaires, il fallait vraiment tomber sur des enseignants extrêmement motivés et des parents d'élèves compréhensifs. Aujourd'hui, on nous pose des questions légitimes de moyens, de méthodes pédagogiques mais il n'y a plus de blocage. Et les services sociaux ont la même approche. En résumé, il y a encore du travail, mais c'est très encourageant.



INTERVIEW

Claude BARTOLONE



« **UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, C'EST UNE SOCIÉTÉ QUI NE DÉCOUPE PAS LA COMMUNAUTÉ NATIONALE EN TRANCHES** »

Le Président de l'Assemblée Nationale a rendu un rapport au premier ministre le 1^{er} février 2013 sur la refondation des politiques d'intégration intitulé « La grande nation pour une société inclusive ».

Solidaires : Comment agir pour produire une société vraiment inclusive ?

Claude BARTOLONE : Une société inclusive, c'est une société qui ne découpe pas la communauté nationale en tranches. Dans notre région, c'est une société qui s'adresse à tous les Franciliens : habitants de la petite couronne, de la grande couronne et de Paris ; jeunes, étudiants, salariés, entrepreneurs, retraités, chômeurs ; habitants de la ville, de la campagne et des quartiers populaires. C'est cela, une Île-de-France humaine. Une Île-de-France humaine c'est une société inclusive.

Il y a quelques semaines, j'ai présenté aux Franciliens les 160 propositions que je soumetts à leur suffrage les 6 et 13 décembre prochain. Pour cela, j'ai souhaité dialoguer avec les acteurs associatifs et de la société civile, dans leur diversité et leurs spécificités. Cette démarche collaborative, qui me tient à cœur, continuera à m'animer jusqu'à l'élection régionale et durant le mandat que les Franciliens me confieront.

Par mon parcours personnel, je sais combien le service public peut permettre à chaque enfant, quelle que soit sa naissance, de s'élever, de se transcender et de trouver sa place dans la société. Je sais ce que je dois à l'école et je veux rendre aujourd'hui à la République ce qu'elle m'a donné. Cela passe en premier lieu par vous qui œuvrez à l'émancipation de tous, par l'éducation et la formation. Car l'école et la formation sont déterminantes pour bâtir une société qui unit et qui inclut.

Mon engagement pour la réussite de chacun se traduira donc par une participation active de la Région à l'acte éducatif. Je lancerai ainsi un plan de lutte contre l'échec scolaire et pour l'insertion avec l'objectif zéro décrocheur. Vous occuperez naturellement une place primordiale dans ce plan.

Notre politique éducative régionale sera également tournée vers la lutte contre les discriminations. L'insertion sociale et professionnelle en est la clé, c'est pourquoi je mettrai en place une semaine d'éducation et de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, le sexisme et l'homophobie et nommerai des « ambassadeurs républicains » dans les structures de formation et d'insertion. Nous mettrons également en place une plateforme de stages car aujourd'hui encore, en fonction de leur naissance, tous les jeunes ne sont pas égaux devant l'obtention d'un stage ou dans leur connaissance de l'entreprise. Par ces actes, la région contribuera à mettre en place une société plus inclusive.

Solidaires : Quel rôle pour les associations dans ce projet ?

Claude BARTOLONE : La France a construit sa grandeur et son identité grâce à quelques lois, des lois fondatrices de notre République et de notre modèle de société. Les Français les connaissent, connaissent même parfois l'année où la représentation nationale, les a adoptées : 1905 et la loi consacrant la séparation de l'Église et de l'État, 1974 et la loi libéralisant le droit à l'interruption volontaire de grossesse, 1981 et l'abolition de la peine de mort.

Parmi ces lois emblématiques, il y a enfin la loi du 1^{er} janvier 1901 relative au contrat d'association, une loi portée par Waldeck-Rousseau. Les Français y sont attachés, qui s'engagent massivement dans le milieu associatif.

En Île-de-France, 4 000 associations sont actuellement soutenues par la Région et 10 000 bénévoles Franciliens ont été formés grâce au fonds régional de développement de la vie associative. Cette action est essentielle et doit s'amplifier, notamment au regard des drames qui ont endeuillé notre communauté nationale cette année. Je considère en effet qu'il est du devoir de la Région d'apporter un soutien sans faille aux acteurs associatifs qui sont les principaux garants



du vivre-ensemble et de la préservation du lien social entre les Franciliens.

C'est la raison pour laquelle je doterai l'Île-de-France d'une nouvelle stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour la positionner comme leader européen du secteur. Pour cela, une concertation de l'ensemble des acteurs (associations, organismes, entreprises, coopératives, mutuelles, etc.) sera organisée. La Région soutiendra l'essor des pôles territoriaux de coopération économique et l'émergence de nouveaux clusters de l'ESS.

Enfin nous continuerons de simplifier le versement des aides aux associations avec un objectif : moins de paperasse, plus de contrôle.

Solidaires : L'esprit du 11 janvier permettra-t-il de surpasser la nouvelle crise ? Ou bien le 13 novembre constitue-t-il un tournant ?

Claude BARTOLONE : L'esprit du 11 janvier fait désormais partie de notre patrimoine, de notre histoire et quelque part des acquis de notre Nation. Cet esprit a dépassé notre pays, renouvelant ainsi la promesse de la France au monde de porter des valeurs universelles de liberté, de tolérance et d'humanisme.

Vendredi 13 novembre, l'Île-de-France a été frappée au cœur. Des jeunes gens sont morts simplement parce qu'ils avaient décidé de sortir, de s'amuser, de vivre. En portant ces coups, ces terroristes ont une nouvelle fois voulu tuer notre art de vivre car ils ne supportent pas notre capacité à vivre ensemble, avec nos différences, nos origines et nos couleurs, dans le cadre des valeurs de la République.

Face à ces attaques lâches, l'esprit du 11 janvier continue de nous animer. Dans l'épreuve, la France

sait se rassembler. Nos concitoyens ont une nouvelle fois montré de la dignité, de la fraternité, pour dire leur attachement à la liberté, et pour dire un « non » implacable au terrorisme, à l'intolérance, à l'antisémitisme, au racisme. Même dans ces moments tragiques de notre histoire, Paris est et reste la capitale universelle de la liberté et de la tolérance. J'ai confiance en mon pays, j'ai confiance en mes concitoyens, en nos valeurs et en nos institutions pour faire face à ces épreuves.





INTERVIEW

Christophe FÉVRIER

« IL FAUT AVOIR L'INTELLIGENCE DE SE DIRE QUE C'EST IRRÉMÉDIABLE »

L'économie d'énergie constitue bien sûr l'un des enjeux majeurs de la COP 21. Rencontre avec Christophe FÉVRIER, Président de GEO-PLC qui dirige un groupe économique et social d'une dizaine d'établissements en France et à l'étranger. Il a créé le groupe GEO France particulièrement impliqué dans le dispositif des certificats d'économie d'énergie et de la performance énergétique.

Solidaires : Le changement climatique touche en premier les populations les plus vulnérables entraînant, par là même, une précarité énergétique. Comment remédier à ce cercle vicieux ?

Christophe FÉVRIER : Je pense que la principale difficulté concernant le réchauffement climatique est de déterminer à quel moment on dépasse les égoïsmes individuels, nationaux et autres... Ces sentiments qui font qu'on doit se faire violence et ne pas être passiviste en se disant « voilà on est condamné ». De mon point de vue, et je l'ai déjà exprimé une dizaine de fois, nous n'avons pas les moyens d'attendre que les choses arrivent parce que lorsqu'elles arriveront, ce sera trop tard, ce sera trop douloureux et, à nouveau, des populations parmi les plus pauvres en souffriront.

Solidaires : Est-ce que la France est capable de rattraper son retard dans le domaine de la précarité énergétique ?

Christophe FÉVRIER : On est tous capable de faire des efforts sachant qu'en plus, c'est une source de progrès. Ce qui est dramatique dans cette situation, c'est que tout le monde se regarde les uns les autres à se demander qui va bouger avant l'autre, qui va sacrifier ses petits intérêts personnels, individuels, entrepreneuriaux ou financiers le premier. Il faut avoir l'intelligence de se dire que c'est irrémédiable, qu'on a un intérêt autant collectif qu'individuel à aller de l'avant, et qu'il ne faut pas attendre que le voisin avance sinon il sera trop tard.

Solidaires : Est-ce qu'il est envisageable ou utopique de voir la politique prendre le pas sur la finance ?

Christophe FÉVRIER : Personnellement, ça fait bien longtemps que je ne crois plus dans la politique en cette matière. J'ai cessé de croire dans la capacité politique

à contraindre la finance, qui est complètement sortie de sa boîte et qui est aujourd'hui hyper dominante dans beaucoup de segments de la vie, y compris celui de l'environnement. Cela dépasse l'entendement et la logique. Donc oui, c'est la finance le problème, la finance folle, pas celle qui concerne le quotidien. Ce n'est pas le banquier du coin, c'est cette finance folle qu'il faut contraindre et c'est le rôle du politique de s'en charger car malheureusement, s'il n'y arrive pas, il faudra trouver d'autres dispositions.

Solidaires : Vous avez produit un documentaire qui s'appelle « l'urgence climatique ». Le titre est évidemment très alarmant et souligne l'extrémité de la situation. Jusqu'où faut-il aller pour provoquer une prise de conscience ?

Christophe FÉVRIER : Je pense qu'il faut rester dans le monde du dialogue. Il ne s'agit pas de terrorisme ou d'action violente. En tous les cas, personnellement, je m'y oppose. Il faut faire preuve de toutes formes de dialogue et de toutes sortes de pédagogie de nature à alarmer les décideurs, les hommes, les systèmes de pouvoir et les masses, de manière à ce que, définitivement, une révolution s'effectue avant que les choses ne soient imposées.



INTERVIEW

Jean-Marc MERRIAUX

« POUR UNE
CITOYENNETÉ
NUMÉRIQUE »

Le réseau Canopé édite des ressources pédagogiques transmédias (imprimées, numériques, mobiles, TV). Son directeur général estime qu'aujourd'hui l'accès au numérique n'est plus le problème fondamental : il faut plutôt réfléchir aux pratiques qui doivent respecter le vivre ensemble.

Solidaires : On connaissait le CNDP (Centre national de documentation pédagogique), mais Canopé ?

Notre établissement avait une longue tradition de producteur de documents et de ressources depuis le musée pédagogique en 1879, et le CNDP depuis 1954. Dès mon arrivée à la tête de l'établissement en novembre 2011, j'ai souhaité mettre en place un grand projet de refondation co-construit avec les personnels, la tutelle, et les partenaires. Ce projet nommé SCEREN 2017 a débouché sur un changement de nom en 2014 et aussi, et surtout, sur la création d'un établissement unique par décret et la réorganisation de notre réseau en directions territoriales, chargées notamment de coordonner l'activité de nos nouveaux ateliers sur tout le territoire. En résumé, nous avons voulu moderniser notre offre de produits et de services, être au plus près des publics, et développer une offre numérique innovante et répondant aux besoins des enseignants.

Solidaires : Le numérique, justement, comment l'appréhendez-vous ?

Vous savez que la loi de juillet 2013 pour la refondation de l'école fixait le cadre du développement du numérique à l'école. Dans cette loi, il y avait aussi la création d'un service public du numérique éducatif. C'est dans cette optique que

nous avons créé Canopé, c'est-à-dire un opérateur national pour accompagner l'innovation pédagogique, soutenir le développement du numérique éducatif. Pour cela, nous avons complètement revu nos produits mais aussi nos processus, en nous appuyant sur une analyse des besoins et des retours sur les usages réels dans tous les projets. Nous avons adopté une culture transmedia, qui consiste à associer un contenu à des services, pour répondre à la diffusion multisupport et à l'ensemble des nouveaux usages numériques. Nous avons aussi simplifié notre offre éditoriale en passant de 53 collections à 3 univers (éclairer, maîtriser, agir).

Solidaires : Il ne suffit peut être pas de produire des ressources, n'est-ce pas ?

Evidemment. Bien trop longtemps, on n'a pas pris suffisamment en compte les usages réels, ce qui se passait dans les classes, ce dont avaient besoin les élèves et leurs enseignants. C'est pour cela que nous nous sommes dotés d'une direction recherche et développement des usages du numérique éducatif. Mais surtout, il nous faut former à leurs usages, aux nouvelles pratiques liées aux innovations. C'est en ce sens que nous créons des ateliers dans chaque département et qui accueillent, forment, sensibilisent, accompagnent les nouvelles formes de médiations pédagogiques.

Solidaires : Les événements de janvier et novembre 2015, ont montré qu'il fallait aussi éduquer aux médias, qu'en pensez-vous ?

Le Clemi, service du Réseau Canopé en charge de l'éducation aux médias et à l'information, est un acteur essentiel dans ce domaine. Il faut aujourd'hui encore davantage réaffirmer la nécessité de défendre la liberté d'expression, savoir déjouer les fausses rumeurs, comprendre les nouvelles formes de média pour exercer pleinement sa citoyenneté. Peut-être plus que jamais, l'esprit critique est indispensable à l'heure du numérique.

Solidaires : Ne pensez-vous pas que l'accès au numérique n'est pas un luxe, mais devrait constituer un droit ?

La question n'est pas une question d'accès : aujourd'hui tout le monde a accès au numérique, la fracture n'est plus liée aux questions d'infrastructure. Il est essentiel de pouvoir introduire, dans les enjeux d'une citoyenneté numérique en lien avec les valeurs de la République, une dimension sur la pratique du numérique, car le risque de fracture se situe à ce niveau. Il faut veiller à une utilisation raisonnée qui respecte les règles du vivre ensemble.

INTERVIEW

Benoît HAMON

« ENCORE DE GROS PROGRÈS À FAIRE POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE »

Ancien ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la Consommation, puis ministre de l'Éducation nationale, Benoît HAMON a présenté un projet de loi sur l'Économie Sociale et Solidaire en 2013 intitulé « Entreprendre autrement pour créer des emplois dans nos territoires ».

BILAN ET PERSPECTIVES DE L'EES.

Solidaires : Selon vous, les décideurs ont-ils compris l'importance réelle de l'économie Sociale et Solidaire ?

Benoît HAMON : En partie, oui. Mais il y a encore beaucoup de travail à accomplir, même si on constate des progrès depuis quelques années. Ces avancées, on les voit par exemple du côté de la banque publique d'investissement ou de l'ESF (Épargne Sans Frontière), qui finance des projets importants en France. La caisse des dépôts et consignations le faisait déjà et va le faire davantage... On voit que du côté des financeurs de l'économie, il y a une prise en compte aujourd'hui, non seulement de la réalité de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) mais aussi de ses besoins spécifiques pour changer d'échelle. Donc je répondrais incontestablement « oui ». Du côté des collectivités locales, on a vu des régions développer leurs schémas régionaux de développement économique avec de vraies stratégies de développement de l'ESS. Nombre de collectivités, d'agglomérations ont désormais des politiques en direction de l'ESS. Si l'écosystème s'améliore, il reste malgré tout des progrès très importants à réaliser : sinon l'ESS, dans de nombreux cas, reste la 5^e roue du carrosse. Ça reste une forme, (soit d'entreprise soit d'économie) à laquelle on s'intéresse souvent un peu tard, une fois les problèmes passés, une fois qu'on a pris des décisions pour les entreprises mais sans tenir compte de la spécificité des entreprises coopératives, associatives ou mutualistes, pourtant très nombreuses. C'est sans doute mieux qu'il y a quelques années mais il y a encore beaucoup de progrès à faire.



Solidaires : Depuis 2013, l'année où vous avez présenté votre projet, est-ce que vous avez l'impression que l'Économie Sociale et Solidaire a progressé ?

Benoît HAMON : Là aussi : oui mais pas assez. Je pense même que depuis un an, il y a des reculs. Donc oui elle a progressé, parce qu'il y a une loi sur l'Économie sociale et solidaire, parce qu'il y a eu des politiques publiques mises en œuvre et qu'elles ont été portées politiquement. On a absolument besoin de la porter politiquement sinon le sujet risque d'être à nouveau enfoui avec la poussière sous le tapis, donc il y a incontestablement une meilleure visibilité. Je vais prendre ne serait-ce qu'un exemple : dans l'ESS il y a les SCOP (Société Coopérative de Production), et je pense qu'on a un peu compris que les SCOP, entreprises qui appartenant à leurs salariés, ne sont pas juste la solution quand l'entreprise est en crise mais une solution pour entreprendre tout simplement. Ainsi, on voit qu'il y a eu des progrès, une meilleure visibilité, une meilleure connaissance de l'ESS, mais il reste beaucoup à faire. Il faut surtout ne pas relâcher l'effort. Les pouvoirs publics et le gouvernement ont fourni cet effort pendant deux ans car on a besoin que le sujet soit porté politiquement, sauf à accepter qu'il revienne dans la pénombre ce qui serait dramatique.

L'ESS en 2015

En 2014, l'ESS employait 2,38 millions de personnes en France, soit plus de 12 % de l'emploi privé, **selon le bilan de l'emploi en 2014** publié par Recherche et solidarité en juin 2015. Les effectifs les plus importants interviennent dans les domaines de l'action sociale, des activités financières et d'assurance, de l'enseignement et de la santé. Les acteurs de l'ESS en France ont rédigé en 1980 une charte de l'économie sociale, dans laquelle ils tracent les contours et les ambitions de leur action. Dès l'année suivante, l'économie sociale était officiellement reconnue par **le décret du 15 décembre 1981** créant une délégation dédiée auprès du Premier ministre.

En 2015, le secteur de l'économie sociale et solidaire représente, en France :

10,5 %
DE L'EMPLOI

13,5 %
DE L'EMPLOI PRIVÉ



2,37
MILLIONS
DE SALARIÉS

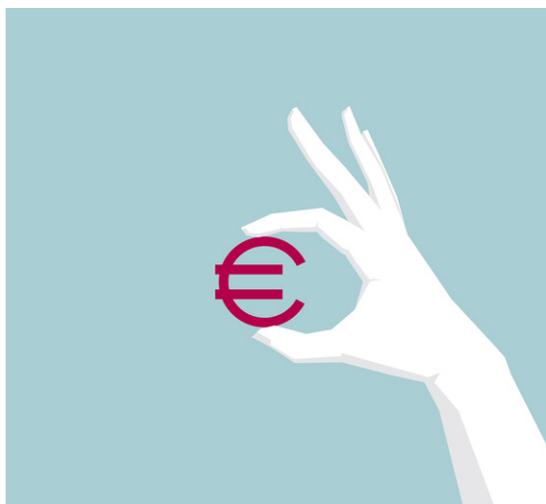
221 325
ÉTABLISSEMENTS

[Source : ministère des finances et de l'économie]

Solidaires : Quelles contributions peuvent apporter des associations comme les PEP dans ce dispositif ?

Benoît HAMON : Une contribution comme acteur, c'est certain. À une époque où l'argent public se fait plus rare, à une époque où le marché reste réticent à aller sur des activités qu'il juge peu ou pas assez rentables, l'ESS et des réseaux comme la Fédération Générale des PEP ont un rôle particulier à jouer. Les missions qu'ils exercent sont des missions d'intérêt général qui complètent, à bien des égards, l'action des services publics et ils ont vocation à se développer d'autant plus que l'on constate que la puissance publique se retire d'un certain nombre de territoires sur lesquels, hier, elle était légitime à agir. Je pense qu'on doit avoir une vraie ambition en termes d'innovation sociale, de création d'activité solidaire dans des secteurs desquels l'État ou la puissance publique, au sens large, se retire (ou sait moins bien faire que les acteurs de l'ESS). C'est un terrain où par ailleurs les entreprises classiques ne vont pas encore parce que les activités ne sont pas solvables ou pas assez rentables. Dans le domaine du tourisme solidaire, des vacances, des loisirs, du médico-social, on voit bien en quoi aujourd'hui les établissements privés non lucratifs ont quelque chose à

apporter. Outre la qualité des services qu'ils rendent, ils ne sélectionnent pas les bénéficiaires de leurs activités en fonction du portefeuille parce qu'ils revendiquent l'utilité sociale et la finalité sociale de l'activité. Je pense que le changement d'échelle de l'ESS, que j'appelle de mes vœux, dépend des moyens qui seront donnés aux acteurs de l'Économie sociale et solidaire. Je pense notamment aux instructeurs de l'éducation populaire qui peuvent reconquérir le terrain laissé vierge par le recul de la puissance publique, des lieux dans lesquels aujourd'hui se nichent la désespérance, l'injustice, et parfois même, (puisque c'est l'actualité), la radicalisation d'un certain nombre de jeunes.



“

L'ESS et des réseaux comme la Fédération des PEP ont un rôle particulier à jouer.



INTERVIEW

Dominique GILLOT

« SORTIR DU VERBIAGE JURIDICO-ADMINISTRATIF »

Ancienne secrétaire d'état à la santé, Dominique GilLOT vient d'être nommée présidente du CNCPH (Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées). Elle estime qu'elle dirige « le petit parlement des personnes handicapées » et souhaite qu'on garde toujours une préoccupation particulière de savoir si on a bien pensé aux personnes handicapées.



Solidaires : Vous venez d'être nommée à la présidence du CNCPH, quel sera votre premier combat ?

Dominique GILLOT : Mon premier combat n'est pas vraiment un combat. C'est être à la hauteur des enjeux, faire fonctionner le CNCPH, qui est le petit parlement des personnes handicapées,

pour assumer les responsabilités que lui confère la loi, c'est-à-dire la consultation, la vie, sur les différents textes qui concernent le quotidien des personnes handicapées. Je souhaiterais que nous puissions être dans l'anticipation. Trop souvent nous travaillons dans l'urgence, avec des dates impératives à fixer concernant des avis à rendre, une commission qui ne dispose pas du temps nécessaire pour se réunir, échanger, consulter des personnes extérieures. Il nous faut introduire de nouvelles méthodes de fonctionnement, plus démocratiques, plus transparentes et plus participatives.

Solidaires : Comment impliquer d'avantages les personnes handicapées dans la mise en œuvre des politiques qui les concernent ?

Dominique GILLOT : Justement en sortant d'une trop grande complexité technique, du verbiage juridico-administratif, pour entrer dans une expression plus fluide, plus démocratique et plus sociale.

Solidaires : Par exemple ?

Dominique GILLOT : Par exemple, j'ai tenu un conseil, il y a quelques jours, avec un ordre du jour obligatoire. Il y avait deux avis à rendre, dont un sur un arrêté visant à modifier le décret de mise en place des obligations d'adaptation des autocars dans le cadre de la loi Macron. La commission accessibilité a lu les documents, et comme elle n'avait pas travaillé avec les services du ministère, elle a rendu un avis défavorable au motif que les textes visés étaient un arrêté de 1982 et que, depuis, la France a ratifié la Charte européenne des droits des personnes handicapées, beaucoup plus précise et contraignante en termes d'accessibilité. Il y a visiblement un défaut de concertation, de discussion. Une personne du ministère est certes venue en séance plénière pour s'expliquer, mais il n'y avait pas eu de contacts préalables ni d'explications. Ces pratiques ne sont pas constructives. Nous avons donc rendu un avis, au final défavorable. Avis défavorable du en majeure partie à une absence de compréhension. Le calendrier fixé, en tenant compte des obligations légales, n'a pas permis une concertation approfondie, nécessaire à mon sens sur un tel sujet. Nous aurions peut-être pu demander le report de l'avis... Mais à quoi bon, puisque l'arrêté sera de toute manière écrit, l'avis du CNCPH étant simplement consultatif.



Aussi, j'ai souhaité qu'il y ait un rendez-vous entre la commission accessibilité et le service pour qu'il y ait une explication, pour que les suggestions, les remarques, les questions des personnes de la commission accessibilité remontent au ministère afin que celui-ci les intègre dans sa réflexion pour la suite. Après le deuxième avis portait sur l'adaptation du brevet national des collèges. Là, nous avons reçu un avis favorable car il y a eu un travail préalable entre la DGESCO [Direction Générale de l'Enseignement Scolaire] et la commission éducation avec une coproduction du texte qui correspond aux engagements de la DGESCO et aux attentes des associations d'enfants handicapés. Donc voilà deux exemples qui montrent les bonnes pratiques et celles qu'il faut faire évoluer. J'ai également souhaité, pour compléter l'ordre du jour, recevoir le cabinet d'Axelle Lemaire pour qu'il vienne présenter au conseil consultatif la loi sur la république du numérique de manière à ce que les personnes handicapées s'approprient bien le texte. Alors évidemment le texte de loi est maintenant rédigé, il est au Conseil d'Etat, donc on ne peut pas imaginer intervenir au fond sur le texte, mais au moins à la marge. Par exemple j'ai relevé qu'il y avait des typologies de handicap qui n'étaient pas citées en terme de garantie d'accessibilité, à

savoir les aphasiques, ce qui peut être modifié avant le passage en conseil des ministres. Et le travail qu'on a décidé de mener avec le cabinet permettra de nourrir le débat parlementaire et d'améliorer le texte pendant la discussion parlementaire.

Solidaires : Comment rendre la société vraiment inclusive ?

Dominique GILLOT : En faisant en sorte qu'à tout moment, que pour toutes décisions politiques, publiques, tout engagement dans la vie sociale, à tous les niveaux, il y ait une préoccupation particulière de savoir si on a bien pensé aux personnes handicapées. A-t-on bien recueilli leur avis, est-ce qu'on a été attentif à leur besoin ?

“

Ce que je souhaiterais c'est que nous ayons un travail d'anticipation





Geneviève GUEYDAN

Directrice de la CNSA

« LA LOGIQUE INCLUSIVE DOIT IRRIGUER TOUTES LES DIMENSIONS »

Solidaires : Après plus d'un an à la tête de la CNSA, quel bilan pouvez-vous d'ores et déjà tirer ?

Geneviève GUEYDAN : L'année 2015 a été marquée symboliquement par l'anniversaire de ses 10 ans : l'occasion de mesurer le chemin parcouru et de se projeter dans l'avenir, dans un contexte de forte évolution des politiques médico-sociales. À la fois caisse [23 milliards euros gérés annuellement] et agence en appui aux acteurs nationaux et locaux, la CNSA est reconnue comme un acteur incontournable dans le champ des politiques de l'autonomie.

Cette année a été celle de la préfiguration de la mise en œuvre de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, qui élargit le champ des missions de la CNSA : prévention de la perte d'autonomie, soutien aux aidants,

aides techniques, information. La CNSA a ouvert en juin le portail d'information www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr, dédié aux personnes âgées et à leurs proches. Elle a par ailleurs piloté avec la DGCS la préfiguration des conférences des financeurs, qu'elle financera et animera. Deux appels à projets ont été lancés pour soutenir des projets innovants dans le champ des aidants et des aides techniques. Dans le champ des personnes handicapées, la CNSA s'est fortement

investie dans la mission « une réponse accompagnée pour tous », dont elle pilote l'axe dédié au dispositif d'orientation permanent. La Caisse est très impliquée dans les réformes du financement du secteur médico-social. Le renouvellement en cours de la convention d'objectifs et de gestion qui la lie à l'État est l'occasion d'y inscrire l'ensemble de ces évolutions. Cette première année à la tête de la CNSA a donc confirmé combien la Caisse est active et au cœur des évolutions du secteur médico-social !

Solidaires : Dans une perspective de société inclusive, quel rôle est à même de jouer la CNSA ?

Geneviève GUEYDAN : Avec son Conseil, la CNSA a approfondi des concepts qui sont autant de fondements de la société inclusive : autonomie, compensation individuelle et collective des besoins, prévention de la perte d'autonomie, parcours de vie. La logique inclusive doit irriguer toutes les dimensions : évaluation des besoins, plans de compensation, offre médico-sociale, mobilisation des réponses de droit commun. Tel est le sens de l'appui de la Caisse aux MDPH et aux ARS. Des collaborations concrètes sont aussi développées pour la scolarisation réussie des enfants handicapés en milieu ordinaire.

Un référentiel des prestations est élaboré dans le cadre de la réforme de la tarification dans le champ du

La CNSA a ouvert en juin le portail d'information www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr dédié aux personnes âgées et à leurs proches.





handicap. Cela suppose de réfléchir, avec les organisations gestionnaires et les associations de personnes, aux frontières du secteur médico-social. L'accompagnement doit aller vers la mobilisation des ressources en milieu ordinaire. C'est aussi l'une des dimensions de la « réponse accompagnée ».

Solidaires : La CNSA s'intéresse aussi bien au secteur des personnes âgées qu'à celui des personnes handicapées. L'expérience de chacun de ces deux secteurs aboutit-elle finalement à un enrichissement mutuel ?

Geneviève GUEYDAN : Le rapprochement, au sein de son Conseil, de deux « mondes » qui se connaissaient peu a permis de mieux identifier les préoccupations partagées : soutien aux aidants, personnes handicapées vieillissantes, qualité du soutien à domicile, accès aux aides techniques.

Le postulat de la CNSA est que les politiques en direction de ces deux publics peuvent

s'enrichir mutuellement, sans perdre de vue leurs spécificités. La loi d'adaptation de la société au vieillissement va amener la CNSA à jouer le même rôle d'animateur de réseau auprès des équipes des conseils départementaux qu'elle le fait auprès des MDPH. L'évaluation des besoins des personnes âgées s'appuiera aussi sur un référentiel multidimensionnel, comme il en existe dans le champ du handicap.





LES PEP ACTEURS DE L'ESS

La Fédération Générale des PEP (Pupilles de l'enseignement public), est un réseau associatif créé en 1915, complémentaire de l'école.

Acteur majeur de l'économie sociale dont les produits d'exploitations s'élèvent à près de 740 millions d'euros, le réseau national PEP, mène, dans le respect de ses valeurs fondatrices qui sont la solidarité et la laïcité, des actions dans plusieurs domaines : l'éducation, les loisirs, le social et le médico-social, de la

petite enfance aux adultes. Forte de ses 121 associations membres et de ses 22 000 salariés, la Fédération Générale des PEP est un partenaire privilégié des pouvoirs publics, des enseignants et des familles, plus de 1 300 000 enfants et adultes accompagnés chaque année. Alliant la force d'un réseau national aux convictions d'un mouvement engagé, Les PEP sont un réseau agissant pour le droit de tous à l'éducation, à la culture, à la santé, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.

Les débats



Emile SERNA

« Je suis loin d'être un théoricien, je suis plus un garde-fou lorsqu'il y a des projets utopiques ».

Après une carrière dans l'Éducation nationale, et plusieurs fonctions occupées au sein des PEP, Emile SERNA est, depuis plus de 20 ans, le président des PEP 06.

Solidaires : Depuis combien d'années avez-vous intégré les PEP ?

Emile SERNA : Le 14 octobre 1949, il y a 66 ans si je compte bien. Je m'en rappelle avec précision car c'est le jour où j'ai fait ma première classe et j'ai eu ma première carte des pupilles.

Solidaires : Quel rôle avez-vous joué et jouez-vous toujours au sein des PEP ?

Emile SERNA : J'ai commencé comme moniteur de colonie de vacances en Algérie. Puis, je suis devenu directeur adjoint à la colonie des PEP d'Oran au Château de Saint Sorlin dans la Drôme. Quelque temps après, j'ai été nommé inspecteur d'académie, une époque où un inspecteur était, de droit, le président des pupilles du département dans lequel il « sévissait ». J'ai été inspecteur à Tulle, à Nice puis recteur adjoint dans l'académie de Paris. Je n'ai jamais eu envie de jouer un rôle d'homme de paille ; quand je prends une présidence, j'assume tout jusqu'au bout. Quand je suis arrivé à Nice, avant mon passage à Paris, c'est là où j'ai commencé à être « négociateur » dans des affaires très délicates sur le plan financier. Je suis loin d'être un théoricien, je suis plus un garde-fou lorsqu'il y a des projets utopiques. En 1995, j'ai pris ma retraite et j'ai décidé de revenir à Nice. Là, on est venu me chercher, car le président de l'époque était parti, et je me suis retrouvé à la première assemblée générale. Ils ont demandé « qui veut être président ? », silence absolu, et les regards se sont tournés vers moi. Ma plus grande fierté, en toute modestie, est d'avoir fait passer l'association des pupilles des Alpes Maritimes, des cartes postales et des timbres vendus au budget actuel qui est de 14 millions d'euros. Nous avons construit l'institut Rossetti, je rends d'ailleurs hommage au Directeur général Monsieur Dandreis, au Docteur Flambard et au conseil général, le joyau de l'action sanitaire et sociale

de la région PACA, avec un équipement, dicit les médecins, qui est unique en Europe. C'est une installation de radiographie en 3D, le procédé EOS inventé par le professeur Charpak (Prix Nobel de physique).

Solidaires : Quelles sont, selon vous, les luttes que doivent encore mener les PEP ?

Emile SERNA : On doit tous travailler pour renforcer la loi sur l'école inclusive. Ce que je dis à mes troupes, c'est qu'il faut scolariser le plus possible, tous les enfants de la République dans l'école de la République.

Solidaires : A titre personnel, qu'est-ce que les PEP vous ont apporté ?

Emile SERNA : Beaucoup de nuits blanches ! Ma femme disait toujours, « si mon mari était aussi dégourdi pour la maison que pour les pupilles, on serait millionnaire ». Plus sérieusement, je répondrais à votre question en vous racontant une anecdote. Nous étions dans la cour de Rossetti, et il y avait un jeune garçon qui ne pouvait pas quitter sa chaise roulante lorsqu'il est arrivé. Il a été opéré et, petit à petit, s'est mis à marcher. Certes il ne marchait pas avec facilité, mais ce jour là, il était tellement heureux qu'il s'est précipité vers moi, m'a déséquilibré et je me suis retrouvé blessé à l'œil et au nez. Mais j'étais tellement heureux de voir les progrès qu'il avait accomplis, que j'en avais oublié ma douleur ! Voilà ce que les PEP m'ont apporté.



Jacques MERLAN

« Lutter pour la laïcité, condition de la justice sociale et fondement de la démocratie »

Après avoir occupé plusieurs postes au sein des PEP 83, Jacques MERLAN est, depuis trois ans, le Président d'honneur de son association départementale.

Solidaires : Quel est votre rôle au sein des PEP ?

Jacques MERLAN : J'ai peine à répondre aujourd'hui à cette question car, depuis près de trois ans, je suis président d'honneur des PEP 83 et je tiens à laisser les mains libres à l'équipe actuelle, depuis le président jusqu'aux administrateurs.

Cependant, je suis toujours prêt à aider en fonction des sollicitations et à tenir de saines relations avec nos partenaires que sont l'ARS, le Conseil Départemental (ex Conseil Général), la Direction Départementale de l'Éducation Nationale, ainsi qu'avec nos partenaires des PEP 06 avec lesquels j'avais tenu à construire des conventions d'échanges de compétences et de service.

Solidaires : Et à titre personnel, qu'est-ce que les PEP vous ont apporté ?

Jacques MERLAN : Que dire ? Mon parcours professionnel et mon parcours militant au sein des PEP m'ont permis de prendre conscience de la diversité enrichissante des enfants et des adultes, quelles que soient leurs ethnies, qu'ils soient en situation de handicap ou non.

Militer au sein des PEP, c'est aussi travailler avec des équipes performantes et motivées, porteuses des valeurs républicaines que sont plus particulièrement la solidarité et la laïcité et de pouvoir se sentir conforté pour les faire vivre hors des PEP tant dans les rapports avec son entourage, que dans les diverses activités conduites dans les systèmes éducatifs rencontrés.

Solidaires : Quelles sont, selon vous, les luttes les plus importantes que doivent mener aujourd'hui les PEP ?

Jacques MERLAN : Dans le contexte actuel, les PEP se doivent de mettre en actes la solidarité et la laïcité qui, avec la liberté, sont le fondement du « savoir vivre ensemble » : ce sont là les valeurs fondamentales des PEP.

La solidarité relève de la conscience que les hommes ont de leur responsabilité, dans la recherche de l'égalité et dans l'accès de tous aux droits et à une égale dignité. Librement consentie, elle permet la réalisation de soi. Pour les PEP, indissociable de chacune de nos actions, la solidarité doit s'exercer au quotidien dans le cadre de l'Économie sociale et solidaire.

La laïcité est une condition de la justice sociale et le fondement de la démocratie. Elle est à la fois un principe constitutionnel, une morale collective et un comportement. En définitive, nous voulons œuvrer à la construction d'une société d'appartenance, afin de prévenir l'exclusion, de lutter contre les discriminations et la pauvreté, faire que les personnes en situation de handicap (enfants ou adultes) et leurs familles exercent effectivement leur responsabilité dans les choix de mise en œuvre de leur projet de vie, nous considérons comme essentiel le développement du concept d'appartenance.

Et si je devais ajouter une quatrième valeur, ce serait l'amitié...

“

Les PEP se doivent de mettre en actes la solidarité et la laïcité qui, avec la liberté, sont le fondement du « savoir vivre ensemble »



Jean-Michel LE CONTE

« J'ai revendu ma société, car j'avais une réelle volonté d'intégrer le monde associatif »

Ancien chef d'entreprise, le directeur général des PEP 50 (Manche) souligne qu'il a toujours eu « la fibre sociale », quelque chose qu'il a « toujours ressenti ». Aujourd'hui, il veut donner, partager.

Solidaires : Depuis combien d'années avez-vous intégré les PEP ?

Jean-Michel LE CONTE : Je ne vous répondrais pas en années mais en mois puisque j'ai intégré les PEP en septembre 2015. C'est donc vraiment tout récent.

Solidaires : Quel est votre rôle au sein des PEP ?

Jean-Michel LE CONTE : Je suis directeur général. Mon rôle est de faire en sorte qu'il y ait un équilibre économique et financier au sein de l'association. Je m'occupe de la gestion commerciale. J'emploie le mot « commercial », car même si le but premier est évidemment social, nous devons gérer l'association telle une entreprise. Aux PEP 50 nous nous occupons des DEL (Domaines Éducatifs Loisirs) et nous gérons plusieurs centres de vacances, centres de loisirs, ainsi que des activités socio-éducatives et un service d'aide pédagogique.

Solidaires : Quelle a été votre parcours avant d'intégrer les PEP 50 ?

Jean-Michel LE CONTE : Après une maîtrise de droit et un DESS de ressources humaines, je suis devenu chef d'entreprise. J'ai dirigé l'entreprise familiale en compagnie de mon frère. Il y a un an, nous avons revendu notre société car j'avais une réelle volonté d'intégrer le monde associatif. Ce qui est amusant, c'est que toute ma vie j'ai recruté des salariés, et là, pour intégrer les PEP 50, je me suis retrouvé de l'autre côté car j'ai dû passer un entretien.

Solidaires : Quelles sont, selon vous, les luttes les plus importantes que doivent mener les PEP ?

Jean-Michel LE CONTE : L'inclusion. Dans le domaine qui nous concerne par exemple, il n'est pas admissible pour moi que tous les enfants ne puissent pas avoir droit aux vacances. Et je ne parle pas uniquement des enfants handicapés, je parle aussi des enfants issus de familles aux revenus modestes. Concernant les enfants handicapés, nous agissons pour leur donner les moyens de vivre et de participer avec les autres vacanciers. Pour cela nous avons un vrai travail à effectuer en amont. Un travail en interne et avec les familles. Par exemple, dans la Manche, si vous tapez sur internet la rubrique « vacances enfants handicapés », vous ne trouvez rien. Nous avons donc prévu de développer un catalogue pour l'année 2016 diffusé dans le département, qui sera repris par le catalogue général des PEP. La même chose sera faite sur internet.

Solidaires : Bien que vous ayez intégré les PEP très récemment, pouvez-vous nous dire ce que cela vous a déjà apporté à titre personnel ?

Jean-Michel LE CONTE : C'est un vrai travail sur soi. En fait, j'ai toujours eu la fibre sociale, c'est quelque chose que j'ai toujours ressenti. J'ai toujours eu de la chance dans ma vie, personnelle et familiale, j'ai beaucoup reçu et aujourd'hui, j'ai une très forte envie de renvoyer, de donner. Aux PEP ce sentiment est vraiment renforcé.



L'inclusion. Dans le domaine qui nous concerne par exemple, il n'est pas admissible pour moi que tous les enfants ne puissent pas avoir droit aux vacances.

Émancipation et autorité



Les
pep
La solidarité en action

CAHIER
des PEP

Ce numéro des Cahiers des PEP a le mérite de rouvrir le débat
en la matière. Comment devenir auteur de soi-même ?